

## **Éloge funèbre de M. Jan Eeman**

**Le président** : Jan Eeman, membre honoraire de la Chambre des représentants, est décédé à Alost le 16 juillet dernier après une courte maladie. Il était âgé de 71 ans.

Régent en néerlandais et en histoire, il commença sa carrière en 1958 dans l'enseignement.

Il fit ses premiers pas en politique lors des élections communales de 1970, à l'occasion desquelles il fut élu conseiller communal à Welle pour le PVV. Après la fusion des communes, intervenue en 1976, il devint la figure de proue du parti libéral à Denderleeuw. Conseiller communal jusqu'à son décès, il fut premier échevin de janvier 1989 à décembre 1994 ainsi que de janvier 2001 à décembre 2006 et bourgmestre de janvier 1995 à décembre 2000.

Jan Eeman fut également actif durant de nombreuses années sur la scène politique nationale.

En 1973, il fut détaché comme enseignant au cabinet du vice-premier ministre De Clercq. Il travailla ensuite en qualité de conseiller pour les questions d'enseignement dans différents cabinets ministériels.

De novembre 1991 à avril 1995, il fut sénateur – élu direct – pour l'arrondissement d'Alost-Audenarde. Il fut également membre du Vlaamse Raad de janvier 1992 à mai 1995. De mai 1995 à juin 2003, il siégea au sein de notre assemblée pour le VLD.

S'il s'intéressait essentiellement à sa commune et à sa région, Jan Eeman se fit néanmoins connaître comme un membre actif de la commission de la Défense nationale et du Conseil interparlementaire consultatif de Benelux.

Jan Eeman était un homme affable, conciliant et toujours très attentif au bien-être de ses administrés.

Au nom de la Chambre, j'ai présenté à la famille du défunt mes sincères condoléances.

**Yves Leterme**, Premier ministre : Jan Eeman était un homme politique affable et apprécié qui, pendant plus de trente ans, s'est mis au service de la collectivité. Comme régent, il s'est consacré dans différents cabinets ministériels aux matières qui touchaient à l'enseignement. Par la suite, il a vécu le transfert des compétences d'enseignement aux Communautés. Il a siégé au Parlement flamand et y a notamment été membre de la commission de l'Enseignement. En 1995, il a été élu à la Chambre des représentants où un certain nombre de collègues, dont moi-même, l'ont connu.

Jan Eeman a été bourgmestre, sénateur, député, parlementaire flamand et fédéral mais aussi époux, père de trois enfants et grand-père de deux petits-enfants.

Monsieur le président, à sa famille, à ses proches et à ses amis, je présente au nom du gouvernement mes plus sincères condoléances.